



DECLARATION LIMINAIRE AU COMITE TECHNIQUE DU 25 FEVRIER 2020

Monsieur le président, mesdames, messieurs,

Le projet gouvernemental de loi sur la réforme des retraites entre dans sa phase d'examen en vue de son vote au parlement. Cette nouvelle séquence incarne la volonté de « marche forcée » pour un projet contesté par plus de 60 % des Français et qui donne lieu à l'un des plus importants conflits sociaux depuis l'après-guerre.

Après avoir négligé et méprisé les organisations syndicales en ne tenant pas compte des propositions et revendications portées depuis plus de deux ans lors des multiples réunions de « concertation », le gouvernement soumet à la représentation nationale un texte incomplet et fortement critiqué par le Conseil d'État, tant sur la forme que sur le fond.

Le sujet des retraites n'est pas, et ne doit pas être, déconnecté de ces deux autres sujets que constituent l'emploi stable et l'augmentation des salaires.

C'est pour cette raison que la CGT voit en cette réforme l'occasion pour le gouvernement d'en finir avec les droits statutaires des personnels, car les régimes de retraites constituent un droit fondamental de leur statut.

La loi dite de transformation de la fonction publique a également été votée cet été et a comme principe fondateur de casser l'emploi public en permettant le recours aux personnels contractuels en lieu et place de fonctionnaires et d'ouvriers de l'état, ce que l'on retrouve déjà dans le bilan social 2018. Nous le répétons à nouveau lors de ce CT, c'est une attaque en règle contre le statut général de la fonction publique et ses missions, contre nos droits et garanties, contre nos conditions de travail.

Conditions de travail qui sont bien malmenées dans notre institut. Depuis des années, en CT, la CGT-ISAE alerte et dénonce cette culture du chiffre, bien éloignée des missions de la Fonction Publique, de cette course effrénée à l'augmentation du volume des étudiants, et surtout ... sans mettre les moyens pour les équipes techniques et de soutien, et n'oublions pas la charge accrue des enseignants chercheurs devant former et encadrer toujours plus. Le dernier COP a fait de l'ISAE, et nous pesons nos mots, une entreprise privée. Dégraissage et restructurations permanentes en sont la preuve.

Il faut que cela cesse, et nous ne sommes pas les seuls à vous le dire. Le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, dans son rapport préliminaire, vous prévient :

« La stratégie proposée est ambitieuse, mais elle doit aussi prendre en compte le fait qu'à cette croissance impressionnante sur la période d'évaluation, il convient de faire succéder une période de consolidation et de stabilisation permettant de garantir la pérennité des actions nouvellement apparues. »

Consolidation et stabilisation, voici deux mots qui n'ont eu cure ses dernières années, et pourtant comme il serait sage de les entendre. Or, M. le Directeur, vos propos lors de la convention annuelle n'ont guère été rassurants, puisque vous parlez encore de de l'augmentation du volume des étudiants et des enseignants chercheurs.

Tout en restant sur ce thème et pour rejoindre les points antérieurs, l'aéronautique et le spatial sont des secteurs très attractifs. Le revers de la médaille est que notre personnel, souvent très qualifié, est convoité par des entreprises beaucoup plus attractives que l'ISAE.

Quelles seront les moyens financiers et humains que vous comptez mettre en œuvre pour supporter vos ambitions, tout en respectant les préconisations de l'HCERES ? Et comment allez-vous améliorer les conditions de travail et fidéliser les personnels de l'institut ?

Mesdames, Messieurs, nous vous remercions de votre attention.

Les élu-e-s CGT du Comité Technique de l'ISAE.